

Maintenant que les points sont établis jetons un regard vers l'avenir.

Mon cher ami, il y aurait matière à un volume pour chacun de ces quatre sujets considérés dans la transformation probable de l'art par sa relation avec la liturgie. Ne disons qu'un mot de chacun d'eux et simplement pour en dégager une idée d'ensemble.

D'abord si vous écrivez pour orgue seul, puisque nous venons d'en parler et pour n'avoir pas à y revenir, que ce ne soient pas des compositions trop longuement développées. L'église n'est pas une salle de concerts. Tout ce qu'on entend dans l'église doit être fait pour l'église ; pas d'interludes de la longueur d'un offertoire, ni d'offertoires de la longueur d'une grande sortie, et que même celle-ci ne soit pas exagérée. Pas d'adaptions non plus pour orgue de morceaux d'orchestre ou autres : les meilleures ne valent pas une moyenne composition spéciale à l'orgue.

Mais écrivez des préludes, des postludes suivant le genre des fêtes ; et même, ce qui serait très bien, sur des motifs particuliers à ces fêtes, ainsi que M. Gullmant l'a fait, dans ces pièces formant le répertoire correctement intitulé : *l'Organiste Liturgiste*. Il ne s'agit pas de simples harmonisations de mélodies, mais plutôt de paraphrases sur des notes thématiques dont la durée peut être changée. Plusieurs compositeurs ont déjà réussi en ce genre, tout-à-fait recommandable.

Dans tous les cas, que ce que vous écriviez soit propre au jeu de l'orgue et approprié aux cérémonies du culte. Autant que possible en style lié et d'un genre grave ; pas d'effet théâtral ; pas trop de contrastes de timbres sentant l'orchestre. Plus vous vous rapprocherez du plain-chant, mieux ce sera. Et pourquoi n'adopteriez-vous pas le système harmonique même du plain-chant, par exemple : composer dans la tonalité grégorienne ? Cela s'est déjà fait, dans les huit modes anciens : authentiques et plagaux.

(A suivre). J.-P. THIBAUT,

Organiste de l'église Saint-Joseph à Montréal.